

## Boucle Groisy – Villy le Bouveret

Jeudi 21 juin 2018

12 km - 5 h – très beau et chaud

Nous ne sommes que deux pour aborder cette balade dans le plateau des Bornes.

Ce vaste plateau, situé derrière de Salève, c'est-à-dire sur son côté Est, est longtemps resté à l'écart des influences extérieures car il était à l'écart des grandes routes et donc un peu loin de tout.

Nombreux furent au XIXe siècle les familles de bornins à venir louer ou acheter des fermes sur le côté ouest du Salève, jugé plus riant. La plupart des familles Duret, Demolis, Brand, Mégevand, Ducruet et Falconnet (j'en oublie sûrement beaucoup) sont ainsi originaires des Bornes.

Nous trouvons à nous garer dans un carrefour de deux chemins. L'endroit est boisé et nous commençons la descente en direction de la rivière des Usses.



*Belle prairie près des Usses*

Les Usses et le Foron prennent tous les deux leur source dans le plateau des Bornes, leurs eaux rejoignent le Rhône mais les Usses ont choisi de passer par le sud du Salève alors que le Foron rejoint l'Arve qui elle passe au nord du Salève.

Nous rejoignons le goudron au pont des Usses en dessous de Groisy. Il faut faire un kilomètre de goudron avant d'obliquer à droite pour quitter la route de Groisy, au lieu-dit les Frênes nous obliquons à gauche dans un vieux chemin pour accéder à une sorte de plateau où les foins battent leur plein. Il faut dire qu'il a beaucoup plus jusqu'à il y a peu et que les foins ont pris du retard. Nous rejoignons la route qui vient d'Allonzier la Caille pour pénétrer dans Groisy.

Le village qui s'est beaucoup développé est désormais très accessible depuis Annecy, il a néanmoins conservé une fruitière alors qu'elles sont devenues plutôt rares, fermant les unes après les autres depuis les années 1980.



Nous devons remonter encore un kilomètre ou deux par des voiries goudronnées avant de rejoindre un vrai et très joli chemin. Il passe en bonne partie dans la fraîcheur d'un bois ce qui n'est pas pour nous déplaire car le soleil tape fort,

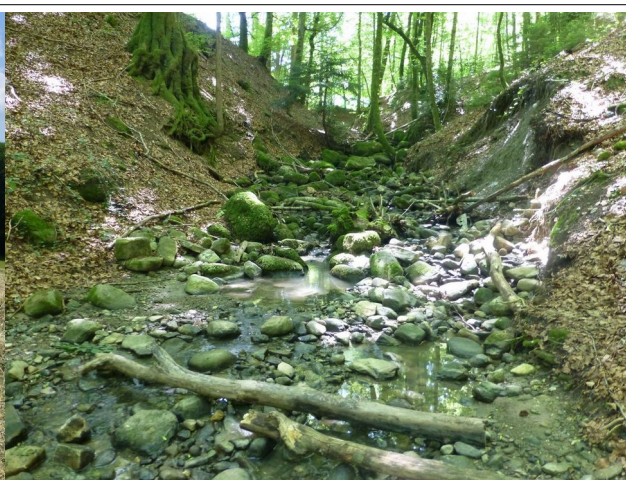


*L'arrivée sur Groisy*

Un peu plus loin notre chemin est barré par un gros arbre qui obstrue complètement le passage. Il faut escalader un peu pour passer de l'autre côté. Nous apprendrons qu'il est tombé lors du gros orage du 11 juin dernier. Juste après une meute de petit chiens plus bruyants que méchants signale notre arrivée. Nous sommes dans le ranch de Marly, une vieille maison bien retapée avec piscine et tous les équipements utiles aux chevaux. Les plaques collées sur le mur sont nombreuses et nous apprendrons bientôt de la tenancière que sa fille s'occupe de toute l'affaire et sert de coach à de nombreuses cavalières, venues d'Annecy pour la plupart.



*En pleine fenaison*



*Un affluent des Usses*

Nous retrouvons bientôt le goudron pour quelques centaines de mètres et nous obliquons à gauche en direction de Villy-le-Bouveret où nous arrivons par une côte après avoir franchi un ravin. En face de l'école une table nous tend les bras, enfin presque car elle est déjà occupée, mais en fait il y a juste deux dames qui surveillent la cantine, qui ce jour là se tient en plein air. Elles s'en vont bien vite pour surveiller la récréation en nous laissant la place.

J'ai oublié mon pain mais heureusement mon marcheur en a assez pour deux. Nous étions bien à l'ombre mais il faut repartir. Nous passons devant le cimetière et nous sommes bientôt sur un chemin qui descend pour franchir les Usses en amont du pont emprunté ce matin. En cet endroit il y a un énorme bloc de rocher qui barre le lit de la rivière. Après une visite de politesse à ce gros caillou nous voilà à remonter en direction de notre point de départ qui est à un quart d'heure. Nous discutons avec l'heureux propriétaire d'un utilitaire Renault électrique qui nous a 150 km d'autonomie, son véhicule pouvant recharger les batteries dans les descentes. Pour faire 100 km il faut compter environ 3 € d'électricité, évidemment nous sommes très en dessous du coût d'un véhicule fonctionnant avec des hydrocarbures, mais on peut se demander quelle astuce va être mise en place pour combler le manque à gagner de l'État (environ 80 % de taxes sur les carburants).

JL Sartre  
Beaumont le 22/6/2018